

2010-10-26 – HoC Speech – Bill C-300 (eng – fr)

Speech in the House on Bill C-300, *An Act respecting Corporate Accountability for the Activities of Mining, Oil and Gas in Developing Countries*

October 26, 2010

Martha Hall Findlay  
Member of Parliament  
Willowdale

**Liberal Party Critic, International Trade**

\* \* \* \* \*

Discours dans la Chambre de communes, C-300, *Loi sur la responsabilisation des sociétés à l'égard de leurs activités minières, pétrolières ou gazières dans les pays en développement*

le 26 octobre 2010

Martha Hall Findlay  
Députée  
Willowdale

**Porte-parole en matière de Commerce international, Parti libéral**

Mr. Speaker, I rise to speak today with regard to Bill C-300, *An Act respecting Corporate Accountability for the Activities of Mining, Oil and Gas in Developing Countries*.

The goal of this Private Member's Bill is to promote greater levels of corporate social responsibility (referred to in short as "CSR") by Canadian corporations engaged in mining, oil or gas activities in developing countries.

Mr. Speaker—we in the Liberal Party completely agree with the intentions behind Bill C-300. We are 100% behind improving the Corporate Social Responsibility of Canadian mining companies in developing countries. In this regard ALL members of the Liberal Party agree completely. Indeed, I commend my colleague from Scarborough – Guildwood for remaining so concerned about this issue while the Conservative Government *has done so little*.

In 2005 a decision was made, *under a Liberal Government*, to move forward on the issue of CSR among Canadian mining companies. Throughout 2006, extensive, all-stakeholder round tables were conducted. These included non-governmental organizations (NGOs), civil society organizations (CSOs), mining and oil companies, labour, governments and individuals. It was an extraordinary process—and very unusual in the progress achieved with so many different participants.

There were 156 oral presentations and 104 written submissions. Of these, 61 were from civil society, 33 from industry, 15 from labour organizations, 31 from academics and research institutes, and 16 from members of the public without a stated affiliation.

This process was an extraordinary example of all of the stakeholders coming together to address this fundamental issue—and the resulting 2007 Report (which I will continue to refer to as the "2007 Report") was roundly approved and supported. It was the product of many people who might have had opposing views but who came together, exhibiting a will to compromise and find constructive consensus. The 2007 Report included several strong and very positive

recommendations for the improving of CSR among Canadian mining companies working in developing countries.

This Conservative government did nothing. ***Nothing for two years***. Only recently did they come up with a much watered down plan, with no teeth. They are pretending to do something when not doing anything at all.

C-300 tries to address these concerns. We Liberals , we ***all agree completely*** on the end goal, even though we may have some disagreements on how best to reach that goal.

In that regard, Mr. Speaker, I am pleased to have the opportunity to rise in this House to do exactly what we are supposed to do: engage in debate. All too often we let party lines dictate what any one of us now says in this House. It has become entirely predictable. Well, Mr. Speaker, not everyone agrees on everything all the time—not even everyone in the same Party. And the ability to disagree, or to have different opinions, is, and should be, a fundamental part of democracy. I'm proud to be a member of a Party, the Liberal Party, that not only allows debate, but recognizes its importance.

Bill C-300 creates some challenges. The Bill's proponent, the member from Scarborough-Guildwood, has himself acknowledged that it is flawed, due to the limitations on what a Private Member's Bill can do. As a result, there is legitimate debate about whether Bill C-300, if passed, will accomplish what it is intended to accomplish—or whether there will be unintended, perhaps negative consequences. Indeed, one of the concerns is whether passage of C-300 will make it more difficult for a Liberal government to implement an even ***tougher*** regime to ensure greater CSR. It is important that people be able to engage in this kind of debate with respect and civility. It is one of the reasons why I am a Liberal—we are able to debate, and sometimes disagree.

The 2007 Report set out some very tough recommendations, including strict and clear guidelines on the level of CSR expected of Canadian mining companies operating in developing countries, a robust complaint and review mechanism, the creation of an ombudsperson with tough

responsibilities, and significant funding to help developing countries build their own capacity to create and enforce, locally, CSR standards and regulations. We are all frustrated that the Conservative government ignored the 2007 report for 2 years, and then only recently implemented a much-watered down approach.

Liberals are united, in strongly supporting implementation of a regime based on the full 2007 Report, as the best way to achieve the highest levels of CSR among Canadian mining companies operating in developing countries— something this Conservative government has failed to do.

\* \* \* \* \*

Monsieur le Président, je prends aujourd’hui la parole pour vous entretenir du projet de loi C-300, *Loi sur la responsabilisation des sociétés à l’égard de leurs activités minières, pétrolières ou gazières dans les pays en développement.*

Ce projet de loi d’initiative parlementaire vise à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises des sociétés canadiennes qui exercent des activités minières, pétrolières ou gazières dans les pays en développement. À cette fin, le projet de loi habilite Exportation et développement Canada ou le Régime de pensions du Canada à refuser ou à retirer son appui financier à une société qu’il soupçonne de ne pas respecter certaines normes en matière de responsabilité sociale.

D’abord, monsieur le Président, permettez-moi de préciser que, du Parti libéral, nous appuyons entièrement l’intention derrière le projet de loi C-300. Nous appuyons sans réserve l’idée qu’il faut faire porter aux sociétés minières canadiennes qui exercent leurs activités dans les pays en développement une plus grande part de responsabilité sociale. Sur ce point, TOUS les membres du Parti libéral sont absolument d’accord. En fait, je félicite mon collègue John McKay de chercher à faire avancer ce dossier alors que le gouvernement conservateur se montre si apathique.

En 2005, à l’époque où les libéraux étaient au pouvoir, le gouvernement a décidé d’agir dans le dossier de la responsabilité sociale des sociétés minières canadiennes. Tout au long de 2006, il y a eu de vastes tables rondes réunissant tout les partis intéressés, en l’occurrence des organisations

non gouvernementales, des organisations de la société civile, des sociétés minières et pétrolières, des syndicats, des gouvernements et des particuliers.

Ce processus est un exemple remarquable de situation où tous les intervenants concernés ont réussi à se concerter pour trouver une solution à un problème fondamental — et le rapport publié en 2007 au terme de ces consultations n'a pas tardé à être adopté et à obtenir des appuis. C'était le fruit du travail de nombreuses personnes qui, malgré des opinions parfois divergentes, avaient trouvé le moyen de s'entendre grâce à leur volonté de compromis et leur souci d'en arriver à un consensus constructif. Le rapport de 2007 renferme plusieurs recommandations radicales et très positives pour mieux responsabiliser les sociétés minières canadiennes œuvrant dans les pays en développement.

Malheureusement, le gouvernement conservateur n'a rien fait. Deux ans après la publication du rapport de 2007, les conservateurs se sont dégonflés et ont fini par mettre en place une solution édulcorée.

Même si le projet de loi C-300 est défectueux, son but est d'améliorer la situation. Nous, les libéraux, nous appuyons entièrement l'objectif ultime, même si nous pouvons avoir des divergences sur la meilleure façon de l'atteindre.

Je suis heureuse de pouvoir prendre la parole à la Chambre pour faire exactement ce que nous sommes censés faire ici : c'est-à-dire débattre de la question. Trop souvent maintenant, nos interventions à la Chambre sont dictées par la discipline de parti et deviennent tout à fait prévisibles. Or, monsieur le Président, ce n'est pas vrai que tout le monde — même au sein d'un même parti — est d'accord sur tout, tout le temps. À mon sens, la possibilité d'exprimer son désaccord ou d'avoir des opinions divergentes est et devrait être un élément fondamental de la démocratie. Je suis fière d'appartenir à un parti, le parti Libéral, qui non seulement privilégie le débat, mais en reconnaît l'importance.

Le projet de loi C-300 crée, il est vrai, certaines difficultés. Son parrain, le député de Scarborough-Guildwood, l'a lui-même reconnu et il impute ces lacunes au fait qu'il y a des limites à ce qu'on peut faire avec un projet de loi émanant de député. Un débat légitime s'est donc engagé sur la question de savoir si le projet de loi C-300, s'il est adopté, produira les résultats escomptés — ou s'il aura des conséquences imprévues et peut-être néfastes. En fait, certains craignent que l'adoption du projet de loi C-300 ne mette les bâtons dans les roues d'un gouvernement libéral qui voudrait adopter des mesures **plus rigoureuses encore** pour responsabiliser davantage les entreprises. Il est important de pouvoir se livrer à ce genre de débat dans le respect et avec civilité. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis une libérale — c'est parce que nous pouvons débattre et, s'il y lieu, exprimer notre désaccord.

Le rapport de 2007 énonce certaines recommandations très rigoureuses, notamment l'adoption de lignes directrices strictes et claires sur le degré de responsabilisation attendu des sociétés minières canadiennes qui exercent des activités dans les pays en développement, la mise en place d'un solide mécanisme d'examen des plaintes, la création d'un poste d'ombudsman assorti de responsabilités strictes et l'octroi d'un important soutien financier pour aider les pays en développement à développer leur propre capacité de créer et d'appliquer chez eux des normes ou des règlements de nature à accroître la responsabilité sociale des entreprises. Nous sommes tous frustrés de voir que le gouvernement conservateur a fait fi du rapport pendant deux ans et a attendu jusqu'à tout récemment pour finalement mettre en œuvre une version très édulcorée de ce qui était proposé dans le rapport.

Les libéraux sont unis pour soutenir la mise en œuvre d'un régime inspiré du rapport de 2007 dans son intégralité, puisqu'ils estiment que c'est la meilleure façon de hausser le degré de responsabilisation des sociétés minières canadiennes qui exercent des activités dans les pays en développement à son plus haut niveau — mais le gouvernement Harper s'y refuse.